

N°2 Nov.2014

Votre rendez-vous avec l'actualité du village

COMMISSION VOIRIE

Cyrille GOUTTE fait un point sur les travaux de voirie.

Pour les voies communautaires n°2:

Le passage de l'épareuse a débuté le vendredi 31 octobre 2014.

La CCPA dispose d'une enveloppe globale de 330 000 euros pour l'entretien des chaussées (emplois partiels, curage de fossés, épareuse).des voies communautaires classées n°2 (293 km sur le territoire, dont 22 km sur notre commune).

La commune bénéficie également d'environ 27 000 € par an pour la rénovation de ces voies, la commission voirie est en attente des chiffrages de travaux pour 2015.

Pour les voies communautaires n°3 (voies à la charge des communes), nous devons assurer l'entretien et la rénovation d'environ 60 km de chemins. Sur ces voies, le passage de l'épareuse a été assuré mioctobre par l'entreprise GIRAUD.

COMMISSION FINANCES

La commission finances s'est réunie le 25/10/2014. Etant absent lors de ce conseil, Philippe VERNY fera une présentation lors du prochain conseil. Florent CHIRAT évoque les points mis en discussion : état du budget de fonctionnement communal à fin septembre, état sur la consommation électrique au niveau des bâtiments communaux et sources d'économie possibles, état des dépenses relatives à la mise en place des rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre (bilan prévu en fin de trimestre).

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du vendredi 31 octobre 2014 Début à 20h

Présents: Cédric BLANC, Sylvie
CARRET, Florent CHIRAT, Marthe
CHIRAT, Françoise COUSIN, Alain
FARJOT, Bertrand GIROUD, Cyrille
GOUTTE, Jean-Marc MAZALLON,
Pascaline RONCHIETTO, Chantal
SAUVANT; Marie-Charlotte SIMON,
Thierry VANEL.

Absents excusés : Philippe JAILLET, Philippe VERNY

Secrétaire de séance : Pascaline RONCHIETTO

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie est présente.

Inscription pour la version mail : cominfo@saintjuliensurbibost.fr

Site internet du village http://saintjuliensurbibost.fr

COMMISSION BATIMENTS

M. Cédric BLANC informe le conseil que les travaux de réfection à l'école ont été terminés ce vendredi 31 octobre, les artisans sont intervenus durant les vacances scolaires, avec un planning serré. La rénovation d'une partie de la boiserie et des portes de placard a été rajoutée aux travaux initialement prévus.

Concernant les travaux d'accessibilité à la Mairie : l'élévateur devait être mis en place fin octobre. La société qui doit l'installer a du retard, elle envisage d'intervenir normalement durant la semaine du 11 novembre ou la semaine suivante. Reste également les peintures à réaliser sur les murs et le plafond à l'accueil.

Concernant les abords de la salle polyvalente, un géomètre a réalisé les relevés topographiques qui permettront d'établir des plans d'aménagement pour une aire de jeux et de détente.

Un devis a été demandé à des maçons pour restaurer le mur en dessous de l'église, il semblerait que le mur soit assez endommagé et nécessiterait davantage de travaux, au-delà du jointage, la question est donc à approfondir.

AMENAGEMENT DES ABORDS DU VILLAGE / PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire rappelle le projet de réduire la vitesse sur la route de Saint Romain par un aménagement adapté, dont une partie pourrait être subventionnée par le produit des amendes de police.

La route étant départementale, nous avons rencontré les représentants du Conseil Général qui nous ont proposé des premières pistes d'aménagements. La réflexion est en cours.

COMMISSION COMMUNICATION

Le bulletin est en cours de réalisation. Après comparatifs auprès de différents imprimeurs, il sera intégralement en couleur pour un budget inférieur à l'année précédente. Comme l'année dernière, les entreprises et artisans qui le souhaitent peuvent faire une insertion publicitaire.

Le livret d'accueil, destiné aux nouveaux arrivants, sera distribué à l'occasion des vœux du maire.

DOSSIER PLU

Pour rappel, nous devons finaliser notre plan local d'urbanisme (PLU) pour fin 2015. Le groupe de travail avance sur la réalisation du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) qui doit être adopté en conseil municipal début décembre et présenté ensuite aux personnes publiques associées (DDT, Conseil général, chambre d'agriculture,).

Pour que le projet soit accepté par la Préfecture, nous devons réduire les zones urbanisables. Le Maire présente un projet respectant les contraintes de densité et de nombre de logements imposés par le SCOT (schéma de cohérence territoriale de l'ouest Lyonnais).

Une réunion d'information sera organisée courant décembre avec les propriétaires concernés sur cette zone.

Patrimoine : nous finalisons le recensement sur la commune des fermes à caractère remarquable et des anciens bâtiments agricoles, dans l'objectif d'évaluer le potentiel de bâtiments pouvant éventuellement être concernés par un changement d'affectation (passage de ferme à habitation).

TAXE D'AMENAGEMENT

Le taux de la taxe d'aménagement (taxe due pour les nouvelles constructions) sur la commune de Saint Julien sur Bibost a été fixé à 2 % par délibération, sous le mandat précédent. Ce taux est relativement bas au vu des taux appliqués par les autres collectivités (seulement 3 Communes sur le territoire de la CCPA ont appliqué un taux à 2%). A ce jour cette délibération est toujours applicable. Le Conseil Municipal ne souhaite pas modifier le taux pour l'instant, mais il se réserve la possibilité de le modifier l'année prochaine dans le cadre d'aménagements liés au PLU.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE

Le contrat de Murielle THEVENET (adjoint administratif) a été renouvelé.

Le contrat de Jean-Paul Gaynon n'a pas été renouvelé.

La commune souhaite recruter en contrat d'avenir (moins de 25 ans) un agent technique afin de pourvoir à son remplacement.

Création de deux postes : un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe et un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe. La commune a établi deux contrats à durée déterminée avec :

- Nathalie BARRET pour la surveillance à la cantine scolaire
- Malika HANNACHI pour le nettoyage des bâtiments communaux.

QUESTIONS DIVERSES

- Réduction des déchets : un séminaire de présentation à la CCPA est organisé le 13 novembre (18h30-19h30) pour les élus communautaires et communaux. Puis des ateliers seront proposés fin novembre.
- Salle polyvalente : lors de soirées il arrive que le nombre de tables rectangulaires soit insuffisant pour les buffets ou buvettes par exemple. Le Maire propose de demander des devis pour l'acquisition de tables supplémentaires rattachées à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire évoque la possibilité de nommer les voies (routes, chemins....) et numéroter les habitations sur la commune, les adresses étant trop souvent imprécises, et causent des difficultés notamment aux services de secours (pompiers, Samu...), transporteurs, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Le prochain conseil municipal est prévu vendredi 5 décembre 2014 à 20h00

Amicale Boule

Samedi 10 janvier 2015 dès 8h00 au boulodrome de l'Arbresle se déroulera le challenge de l'Amicale boule ; il sera constitué de 16 quadrettes par poule de 3ème et 4ème division. Venez nombreux nous encourager ! Ci-contre les finalistes et vainqueurs de l'édition 2013.





Bibliothèque

Samedi 22 novembre, c'est « Porte Ouverte » à la bibliothèque de St Julien/B. de 10h à 17h, les bénévoles vous accueilleront pour vous faire découvrir ce lieu au centre du village et l'exposition du moment.

Vous pourrez nous faire part aussi de vos idées pour faire évoluer ce service. Vous pourrez consulter les nouveautés acquises par la bibliothèque.

→ Des nouveaux romans pour adulte

- Mémé, Philippe Torreton
- Lettre à Thierry, J-M Larqué
- La faiseuse d'anges, Camilla Läckberg
- Les gens heureux lisent et boivent du café, Agnès Martin- Lugand
- Les deux messieurs de Bruxelles, E.E Schmitt
- Autour du monde, Laurent Mauvignier

La liste complète est consultable sur le site de la mairie sous l'onglet bibliothèque : il y en a pour tous les âges, tous les goûts.

A très bientôt.

La Cérémonie du 11 novembre

est organisée le dimanche 16 novembre (rendez-vous à 11h devant la mairie); elle débutera par un recueillement devant le monument aux morts du cimetière, suivi du vin d'honneur offert par la municipalité à la salle polyvalente. Un repas sera ensuite offert aux anciens de la commune.

Pour rappel : dès 12h, Exposition « Mémoire de soldat »

L'ADMR est située : 16 PLACE DU MARCHE

A BESSENAY ; le contact : Tél 04 74 70 87 11 Les membres du conseil d'administration pour les 5 communes sont :

Président : M Nayrand Henry de St Julien/Bibost Secrétaire : Mme Charachon Isabelle de Brussieu Trésorière : Mme Chambe Joëlle de Bessenay.



Fête des primeurs

A partir de 11h00, une dégustation des primeurs coteaux des lyonnais vous est proposée à la salle polyvalente.



Présente sur les communes, de Bessenay, Bibost, Brussieu, Courzieu et Saint Julien sur Bibost, l'association ADMR vient en aide à toute la population de la naissance à la fin de vie.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi ; un répondeur est mis en place lorsque le bureau est fermé.

A saint Julien sur Bibost, pour un nouveau dossier :

Contacter Marthe Chirat 04 74 70 70 05.

La Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers se déroulera le samedi 29 novembre 2014 à la salle des fêtes du Prado, Place du 8 mai 1945 à BESSENAY ; le programme est le suivant :

-17h30 : Défilé des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers avec dépôt de gerbes au monument aux morts

-17h45 : Remise des diplômes, grades ou médailles. Discours des autorités.

-18h15 : Verre de l'amitié

L'APE de Saint Julien sur Bibost organise une vente de sapin pour financer les différentes activités de nos petits écoliers.

Les remises de sapin se feront les dimanches 07 et 14 décembre de 10h30 à 13h00 dans la cour de l'école.

Tous nos sapins sont fournis sous filet et avec un support en bois.

Merci de libeller votre chèque du montant exact au nom de L' APE et de le déposer avec le bon de commande ci-contre dans la boîte aux lettres de l'APE ou d'envoyer le bon de commande rempli et scanné à l'une des adresses suivantes :

-gdessaintjean@gmail.com

-martinstephane@hotmail.com

Une vente d'huitres, à déguster sur place, avec un petit verre de vin blanc sera organisée les mêmes jours pour prolonger le moment de convivialité.

Référence	Prix unitaire	Quantité	Jour de livraison	Total
Epicéa coupé (80/100)	10,00€			
Epicéa coupé (100/125)	15,00€			
Epicéa coupé (125/150)	20,00€			
Nordmann coupé (100/125)	25,00€			
Nordmann coupé (125/150)	30,00€			
Nordmann coupé (150/175)	35,00 €		·	
	Total			

Bon de commande de sapins

A retourner au plus tard le 21 novembre 2014

Nom-Prénom :

N° tél :

Programme Local de Réduction des Déchets

La Communauté de Communes démarre l'élaboration d'un Programme Local Réduction des Déchets. Ce programme est un projet de territoire pour la période 2015-2019. ΙI vise en premier lieu à réduire significativement la production de déchets du territoire, mais aussi à créer de l'emploi localement, à favoriser les échanges de pratiques entre habitants...

Des ateliers thématiques de concertation définiront les actions pertinentes pour le territoire ; ils aborderont les points suivants :



- -Les déchets fermentés, cibles de la restauration collective.
- -Donnons une seconde vie aux objets : pensons don, réparation et réemploi.
- -Compostage et composteurs sur pattes.
- -Réduire nos déchets verts.
- -Eco-exemplarité des collectivités.
- -Les déchets dangereux.

Programme complet : www.paysdelarbresle.fr **Inscriptions (auprès du service Déchets) :**

ou : marion.bonnefoy@paysdelarbresle.fr

Dans la limite des places disponibles.

Marion BONNEFOY au 04 74 01 68 89

Les calendriers sont arrivés!

Les calendriers de collecte 2015 sont en cours de distribution dans les communes et seront téléchargeables dès le 1 décembre sur le site de la Communauté de Communes :

www.paysdelarbresle.fr

Le service de transport à la demande (TAD)

est proposé pour accomplir des déplacements locaux, ou pour rejoindre une correspondance avec d'autres lignes de transport ou avec le réseau ferroviaire.

Le fonctionnement d'un service de transport à la demande est activable sur simple réservation téléphonique au **0800 869 869** (N° Vert ® - Appel gratuit). Un véhicule vient vous chercher au plus proche de votre domicile et vous amène sur un des points de dépose locaux de votre secteur ou vers le point de connexion au reste du réseau le plus proche.

Précisions sur la réservation: La réservation doit être effectuée au plus tard la veille du trajet avant 15h00; pour des trajets le dimanche et le lundi, elle doit être réalisée au plus tard le vendredi précédent, avant 15h00.



La validation de la demande de transport sera prise en compte uniquement après la confirmation téléphonique de la centrale de réservation.

Personnes à mobilité réduite : Un véhicule adapté sera mis en place pour accomplir votre déplacement.

Il est important d'annuler votre déplacement en cas d'empêchement.

NOVEMBRE

Dimanche 16

- Cérémonie du 11 novembre ; 11h devant la mairie
- Exposition « Mémoire de soldat » ; Dès 12h, Salle polyvalente de St Julien/B.

Samedi 22

- Porte Ouverte dès 10h à la Bibliothèque ; Exposition « Auschwitz-Birkenau ».
- Dégustation du coteau du lyonnais primeur, dès 11h ; salle polyvalente.

Samedi 29

- La sainte Barbe des sapeurs-pompiers ; Bessenay

DECEMBRE

Vendredi 5

- Conseil municipal; 20h à la Mairie.

JANVIER

Dimanche 4

-Vœux du maire ; St Julien sur Bibost.

Samedi 10

-Challenge de l'Amicale boule ; 8h00 au boulodrome de l'Arbresle.